

Conditions de réservation 2020

Anniversaire au musée Lalique

Important

- Réservation obligatoire à mediation@musee-lalique.com ou au 03 88 89 08 14. La date et l'heure de l'atelier ne deviennent définitives qu'à réception du contrat de réservation, complété et signé.
- Merci de vous présenter une quinzaine de minutes avant le début de l'anniversaire, pour finaliser votre paiement, déposer le goûter...
- La présence d'un ou deux adultes accompagnateurs est nécessaire, en fonction du nombre d'enfants.
- L'accès au musée est prévu pour les personnes à mobilité réduite. Pensez à nous préciser si certains enfants ont un handicap ou des difficultés particulières.

Nombre de participants

Le musée accueille jusqu'à 10 enfants à partir de 3 ans (enfant qui fête son anniversaire compris) et un ou deux accompagnateurs.

Durée

- Visite contée : 1h00
 - Animation : 2h00 (30 minutes dans l'exposition permanente du musée, 1h30 d'atelier).
- L'animateur du musée restera avec les enfants pendant la durée des activités.

Goûter

La salle où se déroule l'atelier peut être réservée pour l'organisation d'un goûter d'anniversaire, sur accord du service de médiation. Elle doit être rendue propre (balais et éponges à disposition). L'animateur du musée ne reste pas durant ce temps : les enfants sont à la charge de/des adulte(s) accompagnateur(s). Les gâteaux, boissons, gobelets, serviettes ne sont pas inclus dans cette prestation.

Tarifs

- Gratuité pour les accompagnateurs (deux maximum)
- Forfait de 80 euros
- Le règlement se fait sur place, le jour de l'animation, à la billetterie du Musée Lalique.

Retard

- Tout retard doit être signalé dès que possible au musée. Dans ce cas, nous nous réservons le droit de raccourcir la durée de l'animation suivant la disponibilité du médiateur, le tarif restant le même.

Annulation

- L'animation réservée peut être annulée jusqu'à sept jours avant la date fixée. Au-delà, elle sera due entièrement.